

COMMUNIQUE
DE PRESSE
TARKETT

Tarkett a reçu Dr. Michael Braungart de
l'EPEA pour une conférence sur le thème
du Développement Durable et de
la démarche Cradle to Cradle®
à l'occasion du salon NeoCon
2014 aux Etats-Unis

Nanterre, le 29 juillet 2014

Tarkett, leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et surfaces sportives, a accueilli Dr. Michael Braungart, directeur scientifique et fondateur de l'EPEA (*Environmental Protection & Encouragement Agency*) et co-fondateur de la démarche Cradle to Cradle®¹, pour une conférence sur l'Innovation des Matériaux et le Développement Durable dans le Bâtiment.

Cette conférence organisée par Tarkett à l'occasion du salon NeoCon² à Chicago (Etats-Unis) a réuni de nombreux architectes et designers. Au cours de cet événement, Michael Braungart a expliqué la philosophie « Cradle to Cradle » (du berceau au berceau) et sa contribution au développement de l'économie circulaire. Il a également démontré l'importance de communiquer de manière transparente sur la composition des produits, faisant référence aux pratiques de développement durable des leaders de l'industrie tels que Tarkett.

Dr. Braungart est fortement convaincu que l'enjeu est de « mieux faire » plutôt que d'essayer de limiter « le mauvais » (« *to be more good and not less bad* »). « Cradle to Cradle est synonyme d'inspiration, de valorisation de l'activité humaine » explique-t-il. « Il ne s'agit pas de minimiser l'impact négatif, ni d'optimiser les mauvaises pratiques existantes. Il s'agit de progresser pas à pas dans la mise en pratique des principes Cradle to Cradle. Cela requiert non seulement des valeurs de solidarité, de transparence et d'engagement de la part de tous les acteurs - industriels, fournisseurs et consommateurs - mais aussi de la créativité et de l'innovation pour concevoir des produits qui soient à la fois de haute qualité et éco-performants. »

Dr. Braungart a démontré de quelle manière l'approche Cradle to Cradle pouvait être un « moteur d'innovation » afin d'encourager d'une part les industriels à sélectionner des matériaux sains et de qualité pour les personnes et l'environnement, et d'autre part les architectes, designers et prescripteurs à choisir des solutions durables. En appliquant les principes Cradle to Cradle, les différents acteurs contribuent ainsi, ensemble, à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, au bien-être des personnes et au respect de l'environnement.

Il a également évoqué le défi en termes de développement durable que représente l'usage du PVC dans la fabrication des produits, ainsi que pour l'ensemble de l'industrie du PVC et de ses co-produits. Faisant référence à l'engagement durable de Tarkett d'appliquer les principes Cradle to Cradle, il a expliqué que le PVC pouvait être « un matériau tolérable pour des applications durables telles que les tuyaux, les encadrements de fenêtres et les revêtements de sol, quand ces produits sont conçus avec des matériaux sains, et qu'un circuit de recyclage efficace est mis en place ». Il a expliqué pourquoi « d'un point de vue

Cradle to Cradle, cette option pouvait représenter une solution durable aux enjeux de l'industrie du PVC pendant une période de transition, jusqu'à ce qu'une alternative plus éco-performante et durable soit disponible sur le marché ».

Depuis plusieurs années, Tarkett s'est engagé à relever les différents défis liés à l'utilisation du PVC en appliquant l'approche C2C pour la fabrication de ses revêtements de sol vinyles. C'est ainsi que le Groupe éco-conçoit des produits avec des niveaux d'émissions de COV³ extrêmement faibles, déploie largement une technologie de plastifiants sans phtalate, optimise l'utilisation des ressources pendant la production (matières premières, énergie, eau), et déploie des programmes de récupération et de recyclage (ReStart™ en Amérique du Nord et ReUse en Europe).

Tarkett met en œuvre les principes Cradle to Cradle depuis 2011 dans l'ensemble de ses activités et a défini une feuille de route et des objectifs à 2020. Avec le soutien de l'EPEA, Tarkett conçoit, développe et fabrique des produits contribuant au bien-être et à la qualité de vie des personnes, et pouvant être recyclés dans un « cycle technique » (pour la fabrication de nouveaux produits) ou un « cycle biologique » (ingrédients biodégradables, pouvant être réintroduits dans la nature).

En Amérique du Nord, Tarkett a développé en 2013 un outil de transparence (Environmental Health Statement – EHS), en accord avec le principe de transparence Cradle to Cradle. Développé conjointement avec l'EPEA, l'EHS est une déclaration de la composition et de l'évaluation des matériaux pour bâtiments, réalisée par une tierce partie. Les déclarations EHS de Tarkett sont ainsi évaluées par l'EPEA. En utilisant un système de classification, l'EHS précise si un ingrédient peut présenter un risque potentiel pour la santé des fabricants ou des utilisateurs du produit ou pour l'environnement, et prend également en compte l'étape de fin d'usage. Ce système de classification fondé sur le principe de précaution est simple à comprendre et cohérent avec l'évaluation C2C des matériaux.

Avec le soutien de l'EPEA, Tarkett s'est engagé à appliquer les principes Cradle to Cradle, mettant ainsi en œuvre la démarche de « design en circuit vertueux » (« closed-loop circular design ») couvrant chaque étape de la vie d'un produit, pour une conception intelligente, esthétique et éco-performante de ses revêtements de sol et surfaces sportives.

« En partageant avec des architectes et designers l'expertise et la vision inspirante du Dr. Braungart, nous souhaitons ainsi encourager la conception et l'utilisation des matériaux durables. En cohérence avec notre engagement pour le développement durable et responsable, nous souhaitons mobiliser les différents acteurs de l'industrie du bâtiment pour contribuer de manière positive au bien-être et au respect de l'environnement. » explique Diane Martel, Vice-Présidente Environnement de Tarkett en Amérique du Nord.

La conférence peut-être visionnée en cliquant sur le lien suivant (vidéo disponible uniquement en Anglais) :

<https://www.youtube.com/watch?v=gPYdhB1EOWI&feature=youtu.be>

- 1- *Cradle to Cradle® est une marque déposée par McDonough Braungart Design Chemistry, LLC.*
- 2- *Le salon NeoCon est la plus grande exposition en Amérique du Nord de design d'intérieur et tendances*
- 3- *Les produits Tarkett présentent des niveaux d'émissions de Composés Organiques Volatils Totaux de 10 à 100 fois inférieurs aux standards les plus stricts dans le monde (en µg /m³)*

A propos de Tarkett :

Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives. Avec une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets & stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 11 000 collaborateurs et 32 sites de production, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles,

de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé en faveur du développement durable, le Groupe a mis en place une stratégie d'éco-innovation et promeut l'économie circulaire. Tarkett, dont l'activité est répartie de manière équilibrée entre l'Europe, l'Amérique du Nord et les « nouvelles économies », a réalisé 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2013. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small, CAC All-Tradable.
www.tarkett.com

Contacts Presse

Delprat Relation Presse – Clara Serre & Beatrix Prades – clara@relationpresse.com – 01 71 70 38 38

Véronique Bouchard Bienaymé (Tarkett Communication Externe) communication@tarkett.com